ÉCOLE INCLUSIVE : QUI A VOTÉ QUOI ?

F3SCT ministérielle du 23 novembre 2026 • Avis proposés par la FNEC FP-FO

INCLUSION SYSTÉMATIQUE ET FORCÉE

La FNEC FP-FO dénonce la dégradation des conditions de travail et d'accueil : inclusion systématique et forcée, PIAL, PAS et manque d'AESH. Les inscriptions au registre Santé et Sécurité au Travail se multiplient, tout comme les risques psychosociaux.

AVIS N°1 – CRÉATION DES POSTES NÉCESSAIRES DANS LES ESSMS

30 000 élèves disposent d'une notification pour être scolarisés en ESSMS (IME, IMPRO, IEM, ITEP…) mais n'y trouvent pas de place : 2 000 ne sont pas scolarisés et 28 000 sont en classe ordinaire.

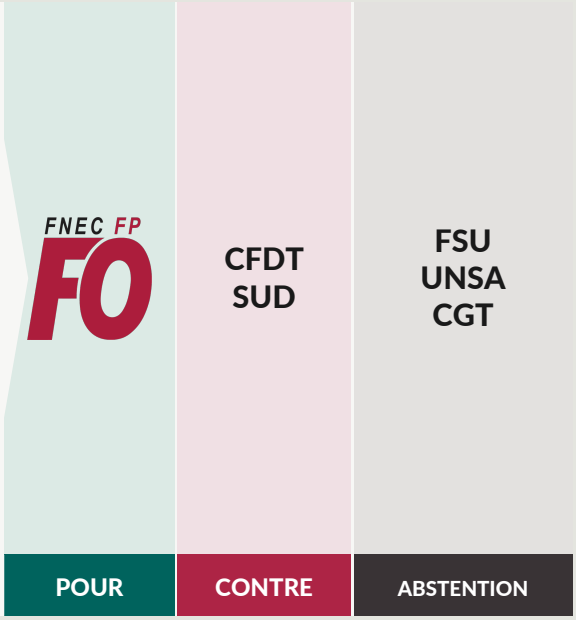
L'avis préconise **l'ouverture des places nécessaires** et le recrutement des enseignants spécialisés pour accueillir les élèves notifiés.



AVIS N°2 – ARRÊT DE L'EXTERNALISATION DES ESSMS

Le décret présenté au CSE du 3 avril 2024 prévoit le fonctionnement des ESSMS en « dispositif intégré ». Les personnels, déjà en nombre insuffisant, devraient intervenir sur davantage de sites à moyens constants. La prise en charge pluridisciplinaire des élèves, parfois urgente, ne peut pas toujours être assurée dans les écoles.

L'avis préconise **l'abrogation du décret** sur le fonctionnement en dispositif intégré.



Seule FO a voté POUR cet avis.

Source : avis proposés par la FNEC FP-FO à la F3SCT MEN du 23 novembre 2026.
Document du 25 novembre 2026 • Votes reproduits selon le document source.

ÉCOLE INCLUSIVE : QUI A VOTÉ QUOI ?

F3SCT ministérielle du 23 novembre 2026 • Avis proposés par la FNEC FP-FO

AVIS N°3 – RECRUTEMENT DES AESH NÉCESSAIRES, UN STATUT, UN VRAI SALAIRE

Des milliers d'élèves notifiés ne bénéficient pas, ou pas suffisamment, d'un accompagnement. Des postes budgétés restent vacants, faute d'attractivité.

L'avis préconise **le recrutement de tous les AESH nécessaires, une revalorisation salariale, un temps plein payé pour 24 h effectuées et un statut** dans la Fonction publique de l'État.

POUR	ABSTENTION
FNEC FP FO FSU CGT SUD	UNSA CFDT

AVIS N°4 – ABROGATION DES PIAL

Les PIAL imposent la mutualisation de l'accompagnement, la rupture du lien avec les élèves et la multiplication des déplacements. L'accompagnement de plusieurs élèves simultanément dégrade les conditions de travail et peut accroître les risques psychosociaux et routiers.

L'avis préconise **l'abrogation des PIAL.**

POUR	ABSTENTION
FNEC FP FO FSU CGT SUD	UNSA CFDT

AVIS N°5 – ABANDON DES PAS

Les PAS renforcent la mutualisation, permettent au ministère de prendre la main sur les notifications MDPH et mobilisent des personnels au détriment des classes spécialisées et des ESSMS. Selon l'avis, le dispositif ne permet pas une prise en charge adaptée et ne repose sur aucun cadre légal.

L'avis préconise **l'abandon définitif des PAS et la restitution immédiate des postes mobilisés** (480 PAS créés en 2025, plus de 1 000 en 2026) pour annuler des fermetures de classes et ouvrir les postes spécialisés et de remplaçants nécessaires.

POUR	ABSTENTION
FNEC FP FO FSU CGT	UNSA CFDT SUD

Source : avis proposés par la FNEC FP-FO à la F3SCT MEN du 23 novembre 2026.
Document du 25 novembre 2026 • Votes reproduits selon le document source.